

## **ELECTIONS AU CONSEIL DE L'IUT 2**

Scrutin du 10 au 12 décembre 2024

**Collège B : Autres enseignants-chercheurs, enseignants et personnels assimilés**

*Sièges à pourvoir : 4 titulaires*

**Liste Pour une présence du Snesup-FSU aux conseils de l'IUT2 et de l'EUT**

**Soutenue par Snesup-FSU**

Présence d'une profession de foi

**1- LETUE Frédérique**

**2- CORSET Franck**

**3- HAMON Agnès**

**4- HILI Nicolas**



ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN

## Pour une présence du SNESup-FSU aux conseils de l'IUT2 et de l'EUT

Du 10 au 12 décembre, vous serez appelés à élire vos représentant·es au conseil de l'IUT2 et au conseil de l'EUT (École Universitaire de Technologie) pour une durée de 4 ans. Ces élections aux conseils sont couplées : seul·es les candidat·es au conseil de l'IUT2 peuvent être aussi candidat·es au conseil de l'EUT. L'EUT est une des trois CSPM (Composantes Sans Personnalité Morale) de l'UGA. Elle rassemble l'IUT1, l'IUT2 et l'IUT de Valence. Dans le collège B (collège des autres enseignants chercheurs, enseignants et personnels assimilés) 4 sièges sont à pourvoir au conseil de l'IUT2 et 2 sièges au conseil de l'EUT.

### *Mais au fait, que décide-t-on dans ces conseils et en quoi êtes-vous concerné.es ?*

A l'IUT2, au-delà des décisions institutionnelles telles que l'élection du ou de la directeur·trice ou le vote et/ou la modification du **règlement intérieur**, des règlements des études et MCCC, le conseil vote le **budget** et donne son avis sur le contrat d'objectifs et de moyens.

En formation restreinte, le conseil émet un avis sur le **recrutement** des enseignant·es et enseignantes-chercheuses et enseignants-chercheurs. Il débat et émet un avis sur des **questions individuelles** importantes : demandes de promotions (hors classe par exemple), de CRCT, délégations, professeurs invités... Les avis émis au sein du conseil de l'IUT2 doivent ensuite être transmis au conseil de l'EUT.

Ainsi, au conseil de l'EUT sont débattus et soumis à avis, après consultation des pôles de recherche concernés, la liste des **postes avec leurs profils**, les demandes de CRCT ou de délégation et les demandes de promotions, etc. Enfin, la formation restreinte du conseil académique de l'UGA « délibère sur les comités de sélection, les recrutements et les promotions » (extrait des statuts de l'UGA publié au JO du 11/11/2023).

La création des CSPM a dans les faits considérablement compliqué le **suivi des dossiers** d'un conseil à un autre. Les résultats des votes dans les conseils des niveaux infra (composantes et laboratoires) ne sont pas systématiquement transmis aux élu·es des conseils supra (CA et CAc). Ce suivi est particulièrement crucial pour défendre la **spécificité des carrières des enseignantes-chercheuses et enseignants-chercheurs en IUT. Seule la présence d'élus·es syndicaux·ales**, indépendant·es des directions des différentes instances, garantit la transparence et la traçabilité des décisions dans un grand établissement, tel qu'est devenue l'UGA.

C'est la raison pour laquelle nous présentons une liste SNESup-FSU pour la première fois à l'IUT2 et à l'EUT.

### **Pourquoi voter pour notre liste SNESup-FSU à cette élection ?**

Les élections des 10 au 12 décembre prochains seront l'occasion de vous doter de représentant·es engagé·es dans la défense des valeurs de **service public, d'égalité, de justice sociale et soucieux des enjeux sociaux et environnementaux**. Ces valeurs sont au cœur de notre engagement pour un enseignement supérieur technologique accessible à toutes et à tous.

Nos élu·es s'engagent à être les porte-parole de l'ensemble des personnels, sans se limiter aux intérêts de leur département. Elles et ils défendront une vision **collective et démocratique** du service public dans l'enseignement supérieur, dans l'intérêt des étudiants actuels et des candidats à venir. Elles et ils veilleront à ce que chaque décision prise par les conseils de l'IUT2 et de l'EUT ait bien été discutée en amont, de manière **collégiale**, et ait fait l'objet d'un consensus.

La première promotion du BUT vient d'être diplômée et fêtée au Summum. La préparation, puis la mise en œuvre de la réforme du BUT à partir de la rentrée 2021, en pleine crise du COVID, ont mis nombre de collègues à genoux. La création des SAE notamment a été particulièrement compliquée et chronophage. La difficulté pour concilier engagement pédagogique, responsabilités administratives et activités de recherche s'est encore accrue pendant cette période. Plus que jamais, nous défendrons le droit **des maîtres et maîtresses de conférence en IUT** à un véritable temps de recherche, en limitant les heures complémentaires imposées. Nous veillerons à ce que les dossiers de chacun·e soient évalués à leur juste valeur, que sa discipline soit majoritaire dans son département ou pas.

Nous refuserons la logique de **réduction des postes**, et veillerons à ce que les besoins soient respectés dans les départements, y compris pour les plus petits.

Nous veillerons à ce que les ouvertures de nouveaux groupes ou nouvelles formations soient toujours accompagnées des **moyens nécessaires** à leur mise en œuvre.

Nous serons particulièrement vigilant·es quant aux **conditions de travail** des personnels et des étudiant·es et nous participerons à la **lutte contre toutes les discriminations**.

**Liste SNESup-FSU, collège B :**

**Frédérique Letué, Franck Corset, Agnès Hamon, Nicolas Hili.**

Retrouvez toutes les informations de la FSU campus Grenoble : <https://www.fsu-univ-grenoble.fr>